

Par arrêté conjoint du ministre chargé de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'urbanisme et de l'habitat et du ministre de l'économie et des finances du 24 mars 2000, l'INAU a été érigé en Service d'Etat Géré de Manière Autonome ( SEGMA-INAU). Ce statut permet à cet établissement de faire et des recettes et des dépenses objet de prestations rendues.

### 1 - Budget de l'INAU

**Le budget de l'INAU est:**

- Géré en tant que SEGMA (Depuis 2000);
- Soumis au visa des services concernés du Ministère de l'Economie et des Finances;
- Son ordonnancement est assuré par le Directeur de l'Etablissement. En cas de l'absence / empêchement de ce dernier, le secrétaire général de l'INAU assure cette fonction.

### 2 - Organisation/constitution du budget de l'INAU

**Le budget de l'INAU est:**

- Correspond à la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile ;
- Constitué annuellement de:
  - ✓ **Subventions de l'Etat** (*subvention de fonctionnement : 3.183.000,00 Dh et subvention d'investissement : 1.000.000,00 dh*)
  - ✓ **Recettes propres** (*générées par les prestations rendues de formations continues, des réalisations d'expertises et de vente d'ouvrages*)
  - ✓ **L'excédent** (*reliquat de l'année budgétaire précédente*).

### 3 - Répartition e utilisation du budget de l'INAU

**Le budget de l'INAU** : se prépare/réalise en 2 étapes (**budget initial** au début de chaque l'année et **budget modificatif au cours de l'année**) et ce de la composition suivante:

BUDGET INITIAL	BUDGET MODIFICATIF
Se conclue en commun accord avec la Direction du budget au début de l'année budgétaire. Il est constitué uniquement de subvention de l'Etat à savoir: <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Sub. De fonctionnement</i></li><li>• <i>Sub. D'investissement</i></li></ul>	Se conclue, lui aussi en commun accord avec la Direction du budget et tient compte dans sa répartition, outre les subventions de l'Etat : <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Recettes Propres (de l'année n-1)</i></li><li>• <i>reliquat de l'année budgétaire précédente</i></li></ul>

### 4 - Dépenses / consommation du budget de l'INAU

**La dépense du budget de l'INAU se fait soit par:**

- La régie de dépense pour payer : *quelques factures telles les insertions dans les journaux, achat de fourniture de bureaux, achat des journaux, travaux de réparations et d'entretiens du bâtiment administratif, réparation de matériel informatique et mobilier de bureau.*
- L'engagement et mandatement pour tout ce qui est utile au bon fonctionnement de l'établissement et ce par : *Bon de commande, Marché, Fiches Navettes, Convention*

**5 - Structure chiffrée des ressources et dépenses budgétaires de SEGMA-INAU - Période allant de 2011 à 2017-**

Année budgétaire	R E C E T T E S ( en Dh)				TOTAL Recettes (REC. Propres + SUBV. + REP. de SOLDE)	D E P E N S E S ( en Dh)		
	RECETTES PROPRES	SUBVENTIONS DE L'ÉTAT EN DH		REPORT DE SOLDE (MONTANT RELIQUAT) (assemblant : fonctionnement et investissement)		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL Dépenses (FONCT. + INVEST.)
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT					
2011	1.696.600,00	1683.000,00	1.500.000,00	Solde reporté de 2010 vers 2011 12.560.184,24	17.439.748,25	3.769.869,29	1.166.764,40	4.936.633,69
2012	3.617.700,00	700.000,00	0.00	Solde reporté de 2011 vers 2012 12.503.114,56	16.820.814,56	3.683.531,83	857.537,20	4.541.069,03
2013	927.560,00	0,00	0.00	Solde reporté de 2012 vers 2013 12.279.745,53	13.207.305,53	4.067.376 ,49	959.205,00	5.026.581,49
2014	1.108.380,00	3.183.000,00	0.00	Solde reporté de 2013 vers 2014 8.180.724,04	12.472.104,04	3.544.282,07	892.421,00	4.436.703,07
2015	1.319.010,00	795.750,00	250.000,00	Solde reporté de 2014 vers 2015 8.035.400,97	10.400.160,97	3.265.611,76	1.080.607,60	4.346.219,36
2016	1.384.680,00	3.183.000,00	0.00	Solde reporté de 2015 vers 2016 6.053.941,61	10.621.621,61	3.572.769,99	716.140,88	4.288.910,87
2017	867.288,00	0,00	0.00	Solde reporté de 2016 vers 2017 6.332.710,74	7.199.998,74	1.618.005,07	1.054.529,00	2.672.534,07